

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

GENERALI EQUILIBRE - Part I

ISIN: FR0010607697

Société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio

Objectifs et politique d'investissement

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'objectif du fonds consiste en la maximisation de la plus-value à long terme sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans. Cet objectif sera recherché à travers une politique active d'allocation d'actifs et de sélection d'OPCVM, FIA ou fonds d'investissement dans le but de dégager une performance nette de frais de gestion supérieure à celle mesurée par l'indicateur composite suivant: 50 % €STR Capitalisé (coupons nets réinvestis) - en euro), 25 % MSCI Europe (dividendes nets réinvestis - en euro) et 25 % MSCI World (dividendes nets réinvestis - en dollar converti en euro).

Le FCP est investi jusqu'à 100 % de son actif net (ou jusqu'à 110 % de l'actif net dans le cas du recours à l'emprunt d'espèces) en OPCVM français ou européens, et jusqu'à 30 % de son actif en FIA et fonds d'investissement respectant les 4 critères définis par l'article R.214-13 du Code monétaire et financier.

Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement sont sélectionnés par le gérant selon des critères quantitatifs (encours, performances, ...) et qualitatifs (spécificité des gérants, processus décisionnel d'investissement, ...).

Les principales zones géographiques d'investissement sont l'Europe, les Etats-Unis et la zone Asie-Pacifique.

Le FCP peut investir dans des OPCVM, FIA ou fonds d'investissement spécialisés sur les marchés émergents (hors OCDE) dans une limite de 20 %.

Le portefeuille est exposé entre 20 % et 75 % au risque actions de tous secteurs et de toutes capitalisations boursières, l'exposition aux petites capitalisations étant limitée à 20 %.

La part monétaire est comprise entre 0 % et 80 %.

L'exposition obligataire est comprise entre 0 % et 80 %. Les OPCVM, FIA ou fonds d'investissement obligataires sélectionnables par le gérant peuvent être investis en titres d'état ou en titres du secteur privé, non spéculatifs selon les analyses de la société de gestion. Le FCP peut cependant investir jusqu'à 15 % en OPCVM, FIA ou fonds d'investissement spécialisés en titres spéculatifs (high yield).

Le FCP peut être exposé au risque de change à hauteur de 100 % de son actif.

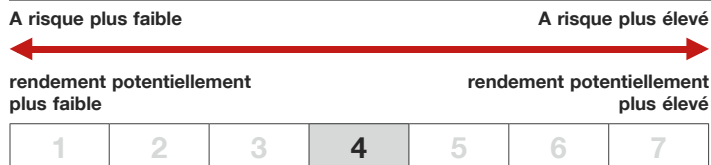
Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture des risques actions, de taux et de change et/ou à titre d'exposition aux risques actions et de taux, sans rechercher une surexposition.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts sur demande chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 14 heures.

Le FCP réinvestit les sommes distribuables.

Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

Profil de risque et de rendement



L'OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de sa gestion équilibrée d'allocation d'actifs entre les marchés d'actions présentant un potentiel de croissance important, et les marchés obligataires et monétaires offrant une régularité de rendement.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM ne présente aucune garantie en capital.

Risque important non pris en compte par cet indicateur :

Risque de crédit :

Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseil ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	1,21 % de l'actif net

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Le pourcentage des frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en **décembre 2021**.

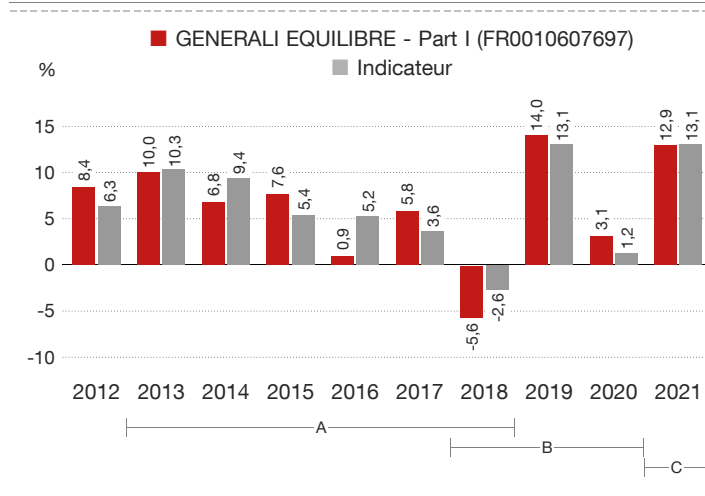
Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur les frais, dans la rubrique Frais et Commissions du prospectus qui est disponible auprès de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - e-mail : GI-information-web@generali-invest.com.

Performances passées



Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

GENERALI EQUILIBRE - Part I a été créé en 2008.

Les performances ont été calculées en EUR.

La performance de l'OPCVM est calculée dividendes/coupons nets réinvestis. En revanche, celle de l'indice de référence ne tient pas compte des éléments de revenus distribués jusqu'au 1er janvier 2013.

- L'indicateur de référence a été modifié le 1er janvier 2013 : L'indice composite 50 % MSCI World et 50 % Eonia a été remplacé par l'indice composite 25 % MSCI Europe 17.5 % MSCI North America 7.5 % MSCI AC Asia-Pacific. Les indices sont calculés dividendes/coupons nets réinvestis depuis cette date.
- L'indicateur de référence a été modifié le 29 juin 2018 : L'indice composite 50 % MSCI World et 50 % Eonia a été remplacé par l'indice composite 50 % EONIA (coupons nets réinvestis), 25 % MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) et 25 % MSCI World (dividendes nets réinvestis). Les indices sont calculés dividendes/coupons nets réinvestis depuis cette date.
- L'indicateur de référence a été modifié le 10 février 2021 : L'indice composite 50 % EONIA (coupons nets réinvestis), 25 % MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) et 25 % MSCI World (dividendes nets réinvestis) a été remplacé par l'indice composite 50 % €STR (coupons nets réinvestis), 25 % MSCI Europe (dividendes nets réinvestis) et 25 % MSCI World (dividendes nets réinvestis). Les indices sont calculés dividendes/coupons nets réinvestis depuis cette date.

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas S.A.

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM : De plus amples informations sur l'OPCVM, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de la succursale de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - 01.58.38.18.00 - e-mail : GI-information-web@generali-invest.com.

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : La valeur liquidative est tenue à disposition auprès de la société de gestion ou sur le site www.generali-invest.com.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts ou d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Informations sur la politique de rémunération en vigueur au sein de la société de gestion : Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant le dernier exercice comptable, sont disponibles sur <http://www.generali-invest.com/content/Home/Legal-info.aspx?lang=fr-FR> et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande auprès de la société de gestion : Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio - 2, rue Pillet-Will - 75309 Paris Cedex 9.

Catégorie de parts : Cet OPCVM est constitué d'autres types de parts.

La responsabilité de Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

Generali Investments Partners S.p.A. Società di gestione del risparmio est agréée en Italie et réglementée par la Banca d'Italia.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 1er octobre 2022.